

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 28 MAI 2013

M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité, résume le rapport ci-après :

"En séance du 21 mai 2012, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 44 de Mme E. Strozzi et de M. P.-O. Nobs, ainsi que de 37 cosignataires lui demandant la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers indigènes autour des écoles.

Le service des Parcs et Promenades a aménagé, en 2007, un verger comprenant 14 arbres haute-tiges près de l'étang du Jura. Ce verger est composé d'anciennes sortes de pommiers, de pruniers et de poiriers. Il est situé un peu à l'écart des surfaces habituellement utilisées par les usagers, raison pour laquelle il se développe bien et qu'il n'a pas été endommagé par des actes de vandalisme.

Dans le parc de l'école du Jura, juste à côté de la place de jeux, six arbres fruitiers demi-tiges ont été plantés entre 2008 et 2009. L'emplacement est utilisé par les enfants pour des jeux de ballons et le développement des fruitiers en fait les frais. Un arbre a dû être enlevé à cause de son mauvais état et des branches très abîmées ont également dû être coupées sur les autres fruitiers.

Ces deux exemples démontrent la volonté d'introduire des fruitiers tant dans les parcs urbains que dans les surfaces vertes entourant les écoles de notre ville. Cependant, il faut avoir la place nécessaire afin qu'ils puissent se développer normalement. La majeure partie des sites scolaires (Botzet, Bourg, Vignettaz, Neigles, Grandes-Rames, Jolimont et en moindre mesure, Schoenberg et Villa Thérèse) n'ont pas suffisamment de terrain à disposition pour y aménager des 'vergers'. Le choix de la grandeur de l'arbre fruitier, haute-tige ou demi-tige (éventuellement des fuseaux), a une grande importance quant à la vulnérabilité de ces derniers. Un arbre demi-tige nécessite certes moins de place et est plus accessible pour les enfants, mais cela incite les écoliers à y grimper. Le choix de sortes robustes ne nécessitant peu ou pas du tout de traitements phytosanitaires est un autre point non négligeable.

Actuellement, plusieurs projets ont le potentiel d'accueillir la plantation d'arbres fruitiers : le parc de Maggenberg, où un verger est prévu ; l'école du Jura où il serait envisageable de créer un jardin didactique 'nature', à réaliser lors des aménagements extérieurs de la DOSF ; dans les alentours de l'école du Schoenberg, une parcelle propriété de la Bourgeoisie, située juste de l'autre côté de la route de la Heitera pourrait recevoir des fruitiers sur une partie de la surface. De plus, la démarche suggérée dans le présent postulat sera régulièrement analysée dans le cadre des projets issus du Plan Directeur des écoles réactualisé.

La question des jardins potagers souffre en partie des mêmes problèmes, surtout en ce qui concerne la place disponible à des endroits peu fréquentés par les écoliers. Toutes les expériences vécues ces dernières années ont clairement démontré que l'intérêt ne dure pas et que, durant la période des vacances estivales, ces petites plantations sont laissées à l'abandon. Le site Internet '<http://jardinons-alecole.org>' traite largement le sujet et est très instructif. Il faut également être conscient que l'aménagement d'un petit potager et la plantation de légumes ne sont qu'une petite partie du travail. Il ne faut pas sous-estimer le temps nécessaire à l'entretien tel que le désherbage, l'arrosage, le binage, le contrôle des ravageurs et maladies cryptogamiques, etc.

C'est pourquoi le Conseil communal estime préférable d'encourager un élément ayant fait son apparition avec le mouvement 'Urbangardening' : une palette en plastique munie d'un cadre en tôle galvanisée remplie de terreaux. Cet élément est transportable avec un camion-grue et, sur place, il peut aisément être déplacé avec un transpalette. La surface de 0,80 x 1,20 m est intéressante et, si besoin, plusieurs éléments peuvent être ajoutés. Cette possibilité sera analysée aux endroits où l'espace manque."